

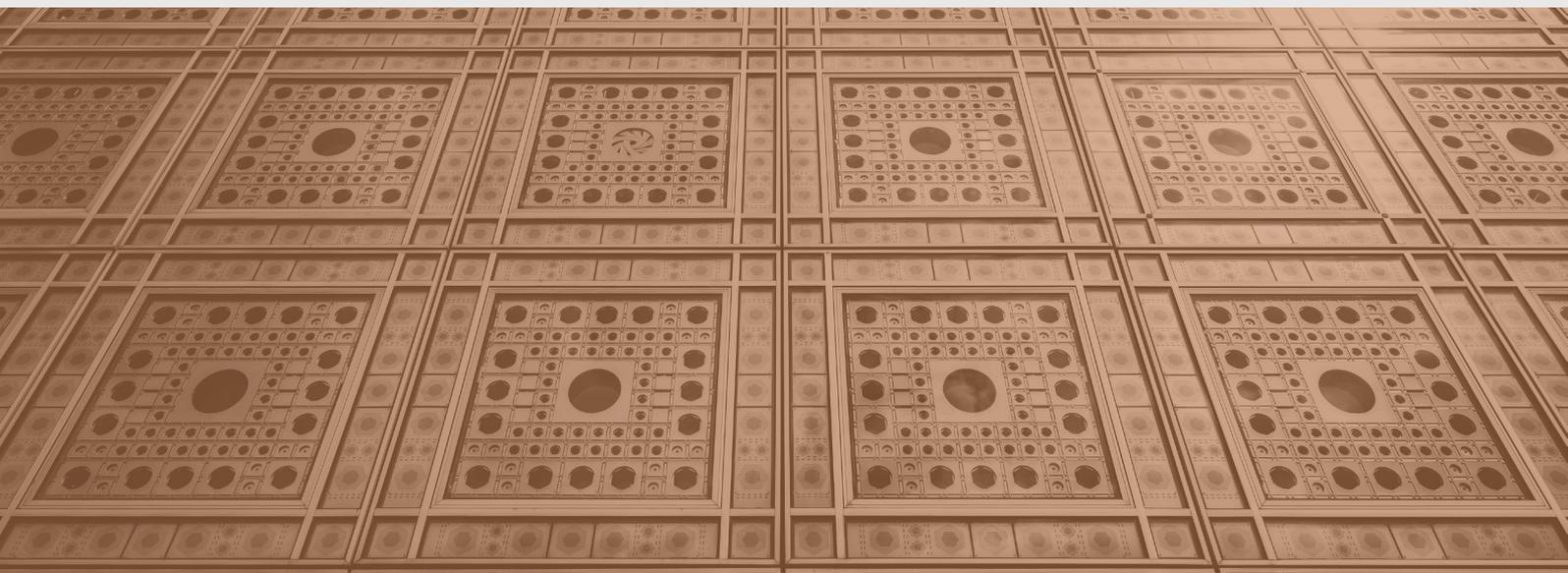


OBSERVATOIRE du Maghreb

EXACERBATION DES TENSIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET LES ÉMIRATS ARABES UNIS ET RISQUE D'INCIDENCE SUR LES PARTENAIRES ÉTRANGERS

Bassem Laredj / Docteur en droit international

Juin 2024



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Bassem Laredj / Docteur en droit international

Bassem Laredj est docteur en droit international, analyste stratégique et enseignant universitaire en Droit international et Relations internationales. Il est également fondateur du Cabinet de conseil, Amane Risk Consulting, spécialisé en Renseignement d'affaires et Risque pays.

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

Sous la direction de **Brahim Oumansour**, chercheur associé à l'IRIS, l'Observatoire du Maghreb se propose d'être une plateforme d'expertise et d'analyses sur le Maghreb pour contribuer à une meilleure compréhension des évolutions politique, sociale, économique, sécuritaire et culturelle des pays le constituant.

La vocation de cet observatoire vise à ouvrir un espace de débats transdisciplinaire et à organiser des conférences, tables rondes et colloques, au sein de l'IRIS ou en partenariat avec d'autres centres et institutions françaises et étrangères, avec l'objectif de décrypter les crises et conflits qui secouent la région, prospecter des pistes d'évolution et apporter un éclairage sur les enjeux géostratégiques qui en découlent.

L'Observatoire du Maghreb s'inscrit dans le cadre du Programme Moyen-Orient / Afrique du Nord de l'IRIS, dirigé par **Didier Billion**, directeur adjoint de l'IRIS.



PROGRAMME
**MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD**

Le programme de recherche Moyen-Orient/Afrique du Nord a pour fonctions de décrypter et de mettre en perspective des réalités politiques, économiques, sociales et géopolitiques mouvantes afin de fournir des clés de compréhension et un cadre d'analyse et d'aide à la prise de décision à l'attention des multiples acteurs des relations avec les pays de la région concernée.

Ses champs d'intervention sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Alors que les relations entre l'Algérie et les Émirats arabes unis (EAU) étaient excellentes sous la présidence d'Abdelaziz Bouteflika (1999-2019), celles-ci se sont fortement dégradées depuis l'arrivée d'Abdelmadjid Tebboune à la tête de l'État. L'élection de ce dernier en 2019 – dans le sillage du mouvement de contestation populaire, le Hirak, qui a fait tomber le régime de Bouteflika et conduit plusieurs membres de son clan en prison – a en effet été marquée par une dégradation progressive et continue des rapports avec les Émirats, accusés de chercher à déstabiliser l'Algérie. En dehors de l'aspect diplomatique bilatéral, l'exacerbation de la crise entre Alger et Abou Dhabi peut avoir des conséquences économiques, non seulement pour les deux pays, mais aussi pour leurs partenaires étrangers.

IRRITATION PUBLIQUE D'ALGER CONTRE ABOU DHABI

D'abord timides, les critiques et attaques ciblant les Émirats ont commencé à prendre de l'ampleur dès l'été 2023 dans des médias privés algériens, connus pour être proches des décideurs. L'exemple le plus marquant a été l'annonce par le média arabophone *Ennahar* de l'expulsion de l'ambassadeur des EAU en Algérie en raison d'une affaire d'espionnage¹. Si l'information a été rapidement démentie par le ministère algérien des Affaires étrangères et conduit au limogeage du ministre de la Communication de l'époque, beaucoup y avaient vu un signe précurseur confirmant la dégradation des relations entre les deux pays. D'ailleurs, quelques mois après cette affaire, la secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, est revenue à la charge contre les Émirats. Après avoir été reçue en audience par le chef de l'État, cette dernière avait affirmé le 13 décembre 2023, lors d'une conférence de presse, que les EAU avaient « déclaré la guerre » à l'Algérie.

Cette crise latente entre Alger et Abou Dhabi, qui dure depuis plus de 2 ans, a toutefois viré à la crise ouverte lorsque le président algérien a convoqué le 10 janvier dernier, le Haut Conseil de sécurité (HCS) qui regroupe, autour du chef de l'État, les principaux ministères, le chef d'état-major de l'armée et les responsables des différents services de sécurité. À cette occasion, le HCS avait fait part dans un communiqué de ses « regrets concernant les agissements hostiles à l'Algérie, émanant d'un pays arabe frère ». Formule diplomatique ciblant certainement les EAU. Plus récemment, dans une interview diffusée par la télévision publique algérienne le 30 mars dernier, le président de la République Abdelmadjid Tebboune est revenu une nouvelle fois sur les relations tendues avec les Émirats, mais toujours sans les citer nommément. Adoptant un ton accusateur, le chef de l'État a qualifié « leurs agissements » de « pas logiques », estimant que les dirigeants de ce pays ont été conduits au « péché » par « l'orgueil », et que « partout où il y a des conflits, l'argent de cet État est présent,

¹ Le média en question avait affirmé le 23 juin 2023 que l'ambassadeur des Émirats arabes unis a été sommé de quitter le pays dans les 48 heures en raison de l'arrestation de 4 espions émiratis.

au Mali, en Libye, au Soudan ». Et d'ajouter d'une manière menaçante que « la patience a des limites ».

Cette sortie médiatique musclée n'a pas manqué de faire réagir aux Émirats. Si la réaction n'est pas venue directement des autorités, d'autres personnes proches du pouvoir se sont chargées de cette mission, à l'image d'Anwar Gargash, ex-ministre émirati des Affaires étrangères (2008-2021), aujourd'hui conseiller diplomatique du président Mohammed ben Zayed (MBZ). Ce dernier a ainsi affirmé sur X (ex-Twitter), qu'« il est étrange de voir comment un de nos frères lointains agit en faisant des allusions et des sous-entendus concernant ses relations avec les Émirats, continuant les insinuations voilées sans clarifications ni explications », et d'ajouter que « choisir de ne pas répondre et de patienter face à ces provocations restera notre voie ». Il s'agit là de la réponse la plus importante venue des Émirats contre les accusations du président algérien.

LES GRIEFS D'ALGER CONTRE ABOU DHABI

Si les autorités algériennes n'ont pas précisé la nature des « agissements hostiles » des Émirats contre l'Algérie, les médias nationaux (privés et publics) et certains politiciens proches des décideurs algériens ont été plus explicites². Premièrement, les EAU sont accusés avec le Maroc de faire du lobbying au sein de la Ligue arabe et auprès de certains pays africains pour généraliser la normalisation des relations avec Israël. D'ailleurs, la dégradation des relations entre Alger et Abou Dhabi semble coïncider avec la signature des Accords d'Abraham en 2020³. L'Algérie, qui n'entretient pas de relations diplomatiques avec Israël, voit dans l'élargissement de la présence israélienne au Maghreb et au Sahel une menace directe à sa propre sécurité.

² Le 13 décembre dernier, dans une conférence de presse donnée au lendemain de sa rencontre avec le président Tebboune, Louiza Hannoune, la Secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), avait parlé de l'existence d'un « complot maroco-émirati ourdi contre l'Algérie, sans doute avec la complicité de Tel-Aviv ». Revenant sur cette question, elle a indiqué le 28 avril sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale, qu'elle avait demandé au chef de l'État, lors d'une nouvelle rencontre, de nationaliser les entreprises détenues par les Émirats en Algérie, car ces derniers « se comportent en ennemis, et l'ennemi n'est pas le bienvenu en Algérie ». Et d'ajouter que ce pays est « sous-traitant du sionisme » [référence à Israël] dans la région, et qu'il est derrière les tensions avec le Mali.

³ À l'initiative de l'Administration américaine de Donald Trump, les Accords d'Abraham ont été signés le 15 septembre 2020 et prévoient la normalisation des relations diplomatiques entre Israël et les Émirats arabes unis d'une part, et Israël et le Bahreïn d'autre part. Ces accords ont été prolongés par la suite au Maroc et au Soudan.

Ensuite, les Émirats sont accusés d'avoir livré au Maroc de nouveaux systèmes de surveillance et d'espionnage israéliens – autre que Pegasus – ciblant l'Algérie⁴. Pour rappel, la coopération militaire entre Rabat et Abou Dhabi s'est largement amplifiée ces dernières années⁵.

L'alignement trop marqué des Émirats sur les thèses marocaines concernant le Sahara occidental, territoire non autonome selon l'ONU et revendiqué par le Maroc, hérite aussi Alger. Plusieurs sources ont révélé la volonté d'Abou Dhabi de faire d'importants investissements dans ce territoire contesté. Pour rappel, les Émirats ont inauguré en novembre 2020 un consulat général à Laâyoune, capitale du Sahara occidental, qui se trouve dans la partie contrôlée par le Maroc.

Les Émiratis sont également soupçonnés par les autorités algériennes de comploter (avec le Maroc et Israël) en vue de déstabiliser le pays et remettre en cause son influence au Sahel et en Afrique du Nord. Pour atteindre cet objectif, les Émiratis sont suspectés de jouer un jeu trouble au niveau des pays frontaliers avec l'Algérie, notamment en Tunisie, en Libye et au Mali. Le cas libyen est très illustratif à ce propos. Si Alger soutient officiellement le gouvernement de Tripoli reconnu par l'Organisation des Nations unies (ONU), les Émirats, avec d'autres, soutiennent l'homme fort de l'Est libyen, le maréchal Khalifa Haftar. Pour rappel, ce dernier a menacé à plusieurs reprises l'Algérie. Cette opposition entre les deux capitales aurait d'ailleurs poussé Abou Dhabi à faire un fort lobbying auprès des États-Unis pour que le Conseil de sécurité de l'ONU rejette les candidatures des diplomates algériens, Ramtane Lamamra (avril 2020) et Sabri Boukadoum (juin 2022), au poste d'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye⁶. Au Sahel, les Émirats sont également accusés de faire du lobbying contre l'Algérie. Certaines voix à Alger ont ainsi accusé Abou Dhabi d'être derrière les récentes tensions avec Bamako⁷, notamment après la décision des autorités maliennes de mettre fin en janvier dernier aux

⁴ La presse algérienne a indiqué en février 2023 que les Émirats ont fourni au Maroc le logiciel ultrasophistiqué d'espionnage Stratign, construit par une entreprise indienne classée parmi les leaders mondiaux du renseignement technique, et que ce matériel avait été installé à la frontière Est avec l'Algérie. Voir : El Watan. « Dirigé Contre L'Algérie : Stratigne, un Autre Logiciel Espion Pour le Maroc », s. d. <https://elwatan-dz.com/dirige-contre-lalgerie-stratigne-un-autre-logiciel-espion-pour-le-maroc>. Des sites marocains ont révélé également en avril 2023 que le Maroc ferait partie des pays qui ont acquis un nouveau logiciel espion de fabrication israélienne, QuaDream, similaire à Pegasus utilisé pour cibler des journalistes et des personnalités politiques dans plusieurs pays. Ce nouveau logiciel espion est développé par l'entreprise éponyme dont le fondateur est un ancien responsable militaire israélien et ancien membre de la société israélienne NSO Group, le créateur de Pegasus. Voir : A, Said. « Le Maroc Acquiert un Nouveau Logiciel Espion Similaire À Pegasus (QuaDream) ». Bladinet, 12 avril 2023. <https://www.bladi.net/maroc-acquiert-logiciel-espion-similaire-pegasus,101410.html>.

⁵ Le journal espagnol, Larazon, a révélé le 16 avril dernier, que la France avait accepté le transfert de 30 Mirage 2000-9 émiratis au Maroc. Voir : Zuloaga, J.M. « Mala Noticia Para España : Francia Autoriza El Traspaso de 30 Aviones Mirage 2009-E Desde Abu Dabi A Marruecos ». La Razón, 15 avril 2024. https://www.larazon.es/internacional/francia-autoriza-traspaso-30-aviones-mirage-2009e-abu-dhabi-marruecos_20240413661ad2a0c0b95c0001f42af3.html.

⁶ Z. Cherfaoui, « Crise libyenne : Pourquoi Lamamra n'a pas remplacé Salamé », *El Watan*, 9 avril 2020. Middle East Eye, « Libye : la nomination d'un Algérien comme émissaire de l'ONU encore bloquée », 28 juin 2022. <https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/libye-nomination-algerien-emissaire-onu-bloquee-emirats-arabes-unis>

⁷ Voir en ce sens, la tribune de l'ancien diplomate et ministre algérien, Abdelaziz Rahabi, « Le Mali, le nouvel ordre régional au Sahel et les enjeux d'influences aux frontières algériennes », *TSA*, 30 janvier 2024 <https://www.tsa-algerie.com/le-mali-le-nouvel-ordre-regional-au-sahel-et-les-enjeux-dinfluences-aux-frontieres-algeriennes/>

Accords de paix d'Alger signés en 2015 avec les groupes rebelles du nord du Mali⁸. Les Émirats jouent, en effet, un rôle de plus en plus important au Sahel, notamment au Mali, à travers une stratégie plurisectorielle (investissements économiques, aide humanitaire, partenariats militaires et sécuritaires...). Sur le plan sécuritaire, Abou Dhabi participe ainsi au financement du G5 Sahel pour lutter contre les groupes jihadistes actifs dans la région et fournit régulièrement du matériel militaire à l'armée malienne, notamment des véhicules blindés. Les Émirats auraient aussi financé l'acquisition par Bamako de drones de combat. Les activités de la société de sécurité privée Wagner (russe) au Mali, et dans d'autres pays de la région, seraient également financées en partie par les Émirats qui accueillent sur leur territoire plusieurs sociétés du réseau Wagner. Pour rappel, l'une de ces sociétés, qui apporte un soutien logistique pour transporter par les airs du personnel, des armes et de l'or à travers plusieurs pays africains, dont le Mali, a été sanctionnée en janvier 2023 par le Trésor américain⁹.

Plusieurs médias ont également révélé la volonté des Émirats de soutenir financièrement et techniquement le projet marocain de gazoduc Afrique-Atlantique¹⁰. Ce projet qui prévoit de livrer du gaz naturel à l'Europe, à partir du Nigéria, *via* 13 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord, est considéré par Alger comme un plan marocain visant à contrarier son projet de gazoduc devant relier l'Algérie et le Nigeria *via* le Niger.

REPRÉSAILLES ALGÉRIENNES ET RISQUE D'ESCALADE

Face à ces « comportements hostiles » des Émirats, Alger semble avoir commencé à prendre des mesures en représailles, essentiellement économiques¹¹. Ainsi, en janvier dernier, un courrier du ministère algérien de la Justice à destination de la Chambre nationale des notaires

⁸ L'accord d'Alger, officiellement dénommé Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, est un accord visant à mettre fin à la Guerre du Mali. Il a été signé le 15 mai et le 20 juin 2015 entre la République du Mali et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

⁹ « US sanctions UAE-based aviation firm with ties to Russia's Wagner », *Al-Monitor*, 26 janvier 2023. <https://www.al-monitor.com/originals/2023/01/us-sanctions-uae-based-aviation-firm-ties-russias-wagner>

¹⁰ A l'occasion de sa visite aux Émirats, le 4 et le 5 décembre 2023, le Roi du Maroc, Mohammed VI, et le Président des EAU, Cheikh Mohammed Ben Zayed Al-Nahyane, avaient signé la Déclaration « Vers un partenariat novateur, renouvelé et enraciné entre le Royaume du Maroc et l'État des Émirats Arabes Unis ». Cette dernière prévoit le développement du partenariat économique sur différents plans, notamment le projet du gazoduc Afrique-Atlantique et des investissements dans le territoire contesté du Sahara occidental.

¹¹ En dehors des sanctions économiques, certains sites militaires spécialisés ont indiqué que le ministère algérien de la Défense envisagerait de fournir à l'armée soudanaise son surplus d'avions de combat MiG-29. Information, non confirmée, rapportée par le site « Bulgarian Military », spécialisé dans les affaires militaires. Voir : Lenkov, Alexey, Alexey Lenkov, et Alexey Lenkov. « Algeria May Give Surplus MiG-29M Fighters To Sudan For Free ». *Bulgarian Military Industry Review*, 18 avril 2024. <https://bulgarianmilitary.com/2024/04/18/algeria-may-give-surplus-mig-29m-fighter-jets-to-sudan-for-free/>. Pour rappel, le Soudan fait face depuis plus d'un an à un conflit armé interne entre les forces armées nationales et les paramilitaires des Forces d'intervention rapide (ex-milice Janjaweed) soutenues par Abou Dhabi. Les tensions avec les Émirats semblent avoir rapproché Alger et Khartoum. Le 28 janvier dernier, le chef de l'armée soudanaise et président du Conseil de souveraineté transitoire du Soudan, le général Abdel Fattah al-Burhan, avait effectué une visite officielle en Algérie. À cette occasion, le chef de l'État algérien avait déclaré que son pays « se tient aux côtés du peuple soudanais pour dépasser la conjoncture difficile que vit ce peuple frère visé lui aussi par les forces du mal ». Un mois avant, Khartoum avait expulsé des diplomates émiraties et accuse régulièrement Abou Dhabi de parrainer et financer le conflit. Signalons aussi que Ramtane Lamamra a été nommé envoyé spécial de l'ONU au Soudan en novembre 2023.

précisait que plus aucun contrat privé ne devait être signé en lien avec la Société des tabacs algéro-émiratien (STAEM) et l'United Tobacco Company, autre entreprise mixte algéro-émiratien¹². D'autres projets lancés par des sociétés émiraties sont également à l'arrêt, notamment des projets immobiliers et touristiques, ou soumis à des arbitrages internationaux à l'image du dossier du Parc des Grands Vents à Alger.

Il n'est pas exclu que ce type de mesure soit étendu dans l'avenir, selon l'évolution de la situation, à d'autres entreprises liées directement ou indirectement aux Émirats, notamment des entreprises européennes. D'ailleurs, l'affaire Naturgy illustre parfaitement les risques et la complexité de cette situation. En effet, depuis l'annonce de discussions entre les principaux actionnaires de l'opérateur énergétique espagnol Naturgy et le fonds d'investissement émirati TAQA (Abu Dhabi National Energy Company) qui souhaite acheter la société espagnole¹³, plusieurs observateurs ont mis en avant l'impact négatif qu'un tel achat pourrait avoir sur le partenariat stratégique entre le géant pétrolier public algérien Sonatrach et Naturgy. Dans le contexte de tension entre Alger et Abou Dhabi, l'Algérie semble en effet voir d'un très mauvais œil le rapprochement en cours entre Naturgy et TAQA, surtout que Naturgy est engagée depuis plusieurs années dans un partenariat stratégique avec l'Algérie. La société espagnole est en effet actionnaire dans le gazoduc Medgaz qui relie directement l'Algérie à l'Espagne¹⁴ et est liée à la Sonatrach par d'importants contrats de long terme de livraison de gaz. Or, dans un contexte de crise profonde entre l'Algérie et les Émirats, le rachat de Naturgy par les Émiratis pourrait offrir à ces derniers de nouveaux moyens de pression sur Alger, d'où les résistances algériennes à un éventuel achat de Naturgy par TAQA. L'agence Reuters a même indiqué le 6 mai qu'une source, présentée comme proche du dossier, lui a indiqué que « l'Algérie annulera ses livraisons de gaz à Naturgy si les actions de la société espagnole sont vendues à une autre société »¹⁵, une référence indirecte au fonds d'investissement émirati.

Face à ces spéculations, la première question qui se pose est d'ordre juridique. C'est celle de savoir si les accords reliant la Sonatrach à Naturgy, qui ne sont pas publics, contiennent une

¹² En effet, une correspondance signée par le secrétaire général du ministère de la Justice, datée du 30 janvier, demande à la chambre des notaires de donner instructions à tous les notaires à travers le territoire de s'abstenir de conclure les contrats des entreprises du tabac et tout acte juridique de quelque nature que ce soit, ayant pour partie ces entreprises activant dans le secteur de la production du tabac et liées au groupe Madar et de le tenir informé de toute demande dans ce sens. Beaucoup ont vu dans cette mesure un blocage des investissements émiratis en Algérie, même si le vice-président de la chambre nationale des notaires, a fait état de « toute une liste d'entreprises et d'entités économiques, indépendamment de leur affiliation, qui sont interdites de contrat par la justice ».

¹³ Ce projet d'achat de Naturgy a été dévoilé en avril dernier, et TAQA avait confirmé qu'elle était en négociation avec Criteria et les deux autres principaux actionnaires de Naturgy, les fonds d'investissement privés CVC et GIP, qui détiennent 20% chacun, pour le rachat de leurs parts.

¹⁴ Naturgy détient 49% dans le gazoduc Medgaz, le seul fonctionnel entre l'Algérie et l'Espagne après la fermeture en novembre 2021 du GME (gazoduc Maghreb-Europe) qui relie les deux pays via le Maroc.

¹⁵ Reuters. « Algeria to cancel gas deliveries to Naturgy if shares sold to another company, source says », *Reuters*, 6 mai 2024 : <https://www.reuters.com/business/energy/algeria-cancel-gas-deliveries-naturgy-if-shares-sold-another-company-source-says-2024-05-06/>

clause relative au changement d'actionnariat qui permettrait à l'une des parties de remettre en cause ses engagements contractuels. Si la Sonatarch garde toujours le silence sur cette question, Naturgy a de son côté réagi officiellement aux informations parlant d'une éventuelle annulation par l'Algérie de ses fournitures de gaz en cas de son rachat par le fonds d'investissement émirati. La société espagnole a ainsi précisé le 7 mai que le contrat qui la lie au géant gazier algérien ne comporte aucune clause relative au changement d'actionnariat et qu'il n'y a jamais eu ce genre de clause dans les contrats d'approvisionnement en gaz¹⁶.

En dehors de cette hypothèse relative à l'existence ou non d'une clause faisant référence au changement d'actionnariat dans les accords signés entre Naturgy et la Sonatrach, l'Algérie a d'autres moyens de pression sur l'Espagne et indirectement sur Naturgy. En effet, un scénario comme celui qui a suivi la crise entre Alger et Madrid en mars 2022 n'est pas à exclure. Pour rappel, après le rapprochement du gouvernement espagnol du Maroc sur le dossier du Sahara occidental, l'Algérie avait gelé tous ses échanges commerciaux avec l'Espagne, à l'exception de ses livraisons de gaz et de pétrole. Cette situation avait impacté négativement beaucoup d'opérateurs économiques espagnols qui exportaient différents produits vers l'Algérie. Si les choses se sont calmées depuis, on ne peut pas exclure le retour à une telle situation si l'Algérie considère que ses intérêts sont en danger par l'éventuel achat de Naturgy par TAQA ou par un autre investisseur. Ce qui est certain, c'est que l'Algérie pourrait être tentée désormais d'inclure des clauses faisant référence au changement d'actionnariat dans ses futurs accords avec Naturgy ou d'autres sociétés énergétiques.

Signalons aussi, que même dans l'hypothèse du rachat de Naturgy par les Émiratis, ou d'autres investisseurs, l'Algérie maintiendra sans aucun doute la condition qu'elle a imposée à l'Espagne en 2022 pour la poursuite de ses livraisons de gaz et de pétrole et qui est de ne pas revendre le gaz algérien au Maroc avec lequel l'Algérie a décidé de rompre ses relations diplomatiques¹⁷. Sur ce dernier point, l'Algérie, à travers la Sonatrach, risque également d'être tentée d'inclure dans ses futurs accords avec ses partenaires étrangers des clauses de non-réexportation vers le Maroc.

Enfin, l'Algérie a toujours la possibilité de jouer la carte de la révision des prix du gaz naturel pour faire pression sur l'Espagne. Des clauses permettant la révision régulière des prix du gaz sont systématiquement incluses dans les contrats de long terme « à la lumière de l'évolution du marché ».

¹⁶ Reuters. « Naturgy says gas supply contracts with Algeria unaffected by any shareholding change », *Reuters*, 7 mai 2024 : <https://www.reuters.com/business/energy/naturgy-says-gas-supply-contracts-with-algeria-unaffected-by-shareholding-2024-05-07/>

¹⁷ L'Algérie a annoncé le 24 août 2021 la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc, accusé « d'actions hostiles ».

L'ensemble de ces éléments est pris très au sérieux par le gouvernement espagnol, surtout que l'Algérie est l'un des principaux fournisseurs de gaz à l'Espagne. Madrid n'a d'ailleurs toujours pas donné son aval à cette opération d'achat. En effet, l'acquisition de Naturgy, qui est considérée comme la cinquième société cotée à la Bourse de Madrid, avec une valeur de 24,3 milliards d'euros, et qui joue un rôle stratégique dans la sécurité énergétique espagnole, nécessite que le gouvernement espagnol ne s'y oppose pas. Revenant sur ce dossier, le ministre de l'Économie, Carlos Cuerbo, a déclaré que le gouvernement veillerait et défendrait les intérêts de l'Espagne dans cet accord. Le journal *El Periodico de Catalunya* a rapporté de son côté que le gouvernement souhaitait que l'investisseur dans Naturgy soit une entreprise espagnole et non étrangère¹⁸. Face à l'ensemble de ces éléments, une solution médiane, qui pourrait satisfaire l'ensemble des parties, dont l'Algérie et l'Espagne, serait de permettre au fonds émirati d'entrer dans le capital de Naturgy mais sans pour autant en devenir l'actionnaire majoritaire.

Tous ses éléments mettent l'Espagne dans une situation très difficile et compliquent le rachat de Naturgy par TAQA. D'ailleurs, la holding espagnole Criteria, qui détient 26,7 % du capital de Naturgy, a annoncé le 10 juin qu'elle n'a pas pu parvenir à un accord avec TAQA. Selon le journal espagnol *El Mundo*, c'est la partie émiratie qui a pris l'initiative de mettre fin aux négociations¹⁹. Criteria a toutefois indiqué qu'elle maintenait « normalement des conversations pour explorer les partenaires possibles qui pourraient soutenir le plan de transformation de Naturgy ».

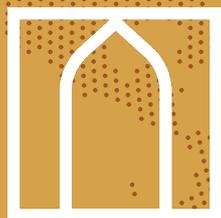
CONCLUSION

L'affaire Naturgy vient illustrer parfaitement comment la dégradation des relations entre deux pays peut impacter et mettre sous pression d'autres États et des sociétés étrangères. Il reste maintenant à voir comment les relations entre Alger et Abou Dhabi vont évoluer. L'irritation publique d'Alger contre Abou Dhabi laisse en tout cas voir que les canaux diplomatiques classiques, qui doivent en principe permettre de régler discrètement les crises bilatérales, ne fonctionnent plus ou très mal. L'étalage public de cette crise vient dans les faits illustrer la perte de confiance entre les deux États, et pourrait être annonciateur d'une dégradation encore plus forte des relations dans un avenir proche. Si on n'a pas encore atteint le stade de la rupture diplomatique, toutes les hypothèses restent ouvertes.

¹⁸ Efe. « El Ministro Cuerpo, Sobre Naturgy : "Defenderemos Los Intereses Estratégicos de España" ». www.elperiodico.com, 17 avril 2024 : <https://www.elperiodico.com/es/economia/20240417/ministro-cuerpo-naturgy-defenderemos-intereses-101204202>

¹⁹ Jesús Aguado, et Pietro Lombardi. « Spain's Criteria drops takeover plan for Naturgy with Abu Dhabi's TAQA », *Reuters*, 11 juin 2024 : <https://www.reuters.com/business/energy/abu-dhabis-taqa-drops-takeover-plan-spains-naturgy-report-says-2024-06-10/>

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.